

AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_10-DE

Reçu le 30/03/2022

Publié le 30/03/2022

- Considérant les factures acquittées sur l'exercice 2021 s'élevant à :
 - 1 705.00€ HT
 - 265.60€ TVA
 - 1 970.60€ TTC

- Considérant la possibilité de présenter un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental

- Considérant le plan de financement tel qu'il est présenté

PLAN DE FINANCEMENT**Frais de communication ferme Saint-Michel**

dépenses	ht	ttc	recettes	montant
programme culturel "Ferme St-Michel"	1 085,00 €	1 302,00 €	Conseil Départemental	852,50 €
livrets "animations "Ferme St-Michel"	520,00 €	548,60 €		
affiches	100,00 €	120,00 €		
			Auto financement	852,50 €
TOTAL	1 705,00 €	1 970,60 €	TOTAL	1 705,00 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** ce plan de financement,
- **SOLLICITE** une aide financière auprès du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 29 mars 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

